

N° 160
SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1983.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un
texte sur le projet de loi relatif au prix de l'eau en 1984.*

Par M. Auguste CHUPIN,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Hervé Vouillot, député, sous le numéro 1912.

(2) Cette commission est composée de : MM. Raymond Douyère, député, président ; Jean Colin, sénateur, vice-président ; Hervé Vouillot, député, Auguste Chupin, sénateur, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Christian Goux, Dominique Frelaut, Jacques Marette, Jean Natiez, Jean-Paul Planchou, Adrien Zeller, députés ; Michel Chauty, Maurice Janetti, Louis Minetti, Georges Mouly, Richard Pouille, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Jean Anciant, Michel Berson, Michel Charzat, Jacques Toubon, Charles Fèvre, René Rieubon, députés ; Philippe François, Pierre Lacour, Jules Roujon, Roger Rinchet, Raymond Dumont, Jean Huchon, Pierre Tajan, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 1782, 1841 et in-8° 483.

2^e lecture : 1897.

Sénat : 1^{re} lecture : 93, 99 et in-8° 52 (1983-1984).

Eau et assainissement. — Prix.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 16 décembre 1983, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif au prix de l'eau en 1984.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Hervé Vouillot, Dominique Frelaut, Jacques Marette, Jean Natiez, Jean-Paul Planchou, Adrien Zeller.

Pour le Sénat :

MM. Michel Chauty, Auguste Chupin, Jean Colin, Maurice Janetti, Louis Minetti, Georges Mouly, Richard Pouille.

Membres suppléants :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean Anciant, Michel Berson, Michel Charzat, Raymond Douyère, Jacques Toubon, Charles Fèvre, René Rieubon.

Pour le Sénat :

MM. Philippe François, Pierre Lacour, Jules Roujon, Roger Rinchet, Raymond Dumont, Jean Huchon, Pierre Tajan.

La commission s'est réunie le 20 décembre 1983 au Palais-Bourbon.

Elle a désigné M. Raymond Douyère en qualité de président et M. Jean Colin en qualité de vice-président.

MM. Hervé Vouillot et Auguste Chupin ont été nommés rapporteurs, respectivement pour l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le Sénat n'ayant pas adopté, en première lecture, le projet de loi relatif au prix de l'eau en 1984, les deux articles le composant restaient en discussion. Conformément à l'article 45 de la Constitution, les travaux de la commission ont porté sur ces articles.

♦♦

Après avoir procédé à l'examen de ces dispositions, la commission mixte paritaire a constaté, compte tenu des positions de principe adoptées par l'une et l'autre Assemblées, qu'aucun texte ne pouvait recueillir l'agrément de la majorité de ses membres et ne pouvait donc être proposé aux deux Assemblées.